

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 1

Artikel: Notre patois est riche !
Autor: Chambaz, Octave
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199815>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerre, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Un bon souhait.

Un souhait que le *Conteur* s'efforcera de réaliser est celui que veut bien lui adresser un de ses fidèles amis :

PHILIPPE GODET

Professeur à la Faculté des Lettres

Au seuil de l'an neuf, souhaite au *Conteur*
Autant d'abonnés que de bonne humeur...

Neuchâtel, 27 décembre 1902.

L'an 1902.

L'année 1902 laissera des souvenirs médiocrement agréables à ceux de nos concitoyens qui sont décorés d'un ordre quelconque. On se souvient que, à propos d'un cas dont le retentissement dépassa les limites de notre pays, le gouvernement suisse eut la cruauté de rappeler aux fonctionnaires de la Confédération, petits et grands, civils et militaires, que notre constitution leur interdisait de recevoir d'un gouvernement étranger pensions, titres, présents, vases de Sèvres, bronzes d'art, écritures ou théières en argent ou en ruolz, rubans, médailles, plaques et crachats. Ce n'est pas qu'on soit, chez nous plus qu'ailleurs, porté à ces colifichets-là ; mais l'avertissement du Conseil fédéral fit passer de bien vilaines nuits à une quantité de braves gens. Des sociétaires de l'association des guérillas de Renens, des Echarpes-Blanches de Montreux, de l'Abbaye de Venne-Chique et Chailly allèrent consulter des avocats pour savoir s'ils avaient encore le droit de porter, aux fêtes annuelles, épinglée au revers de la redingote des dimanches, la cocarde aux franges d'or ou d'argent. Perplexes eux aussi, les comités des fêtes du Centenaire renvoyèrent à 1903 la question des brassards et des rosettes de leurs membres. Bref, 1902 fut une mauvaise année pour les marchands de rubans.

Elle n'a pas été meilleure pour les contribuables, non plus que pour les toutous. Les premiers ont vu avec douleur le fisc du canton et celui de nombre de communes serrer la vis de l'affreux pressoir d'où ne coule rien qui rappelle l'Yverne ou le Dézaley. Quant aux toutous, l'augmentation des impôts les a laissés assez indifférents, si j'en crois les confidences de l'un d'eux. Ce qui leur a fait faire la grimace, c'est d'avoir été muselés neuf mois sur douze. Ils avaient bien de quoi se plaindre ! Quelle mine feront-ils lorsqu'ils seront condamnés à la muselière à perpétuité ? Et ça leur pend au nez.

Les régents et les régentes garderont de l'an que nous enterrons une impression moins défavorable. Leur fête de Morges eut la plus brillante réussite. Mais ce qui leur a fait un plaisir bien autrement grand, c'est le vote du peuple autorisant la Confédération à subventionner l'école primaire. Et tous les papas et mamans qui leur envoient leurs rejetons se sont réjouis avec les maîtres et les maîtresses de cette décision populaire. Peut-être en résultera-t-il une diminution des dépenses pour les fortifi-

cations et pour les grandes manœuvres de corps d'armée.

Si cela était, nul ne s'en plaindrait beaucoup, croyons-nous. Non que nous songions à éluder nos devoirs envers la patrie, tout au contraire. On a vu quelle fièvre s'est emparée des plus pacifiques de nos miliciens à l'idée que le manque d'urbanité du ministre Silvestrelli pouvait nous valoir une guerre avec l'Italie : de Morcles à Mauborget, de Donatypa à Chavannes-de-Bogis, dans les riantes campagnes de Blonay comme sur les terres maigres d'Epalinges, chacun était prêt à courir à la frontière. Des infirmes dont le landsturm armé lui-même n'avait pas voulu, des hommes ayant depuis longtemps restitué leur fourniment aux arsenaux suppliaient qu'on leur donnât des armes.

Dix-sept hommes des bataillons genevois n'ont pas compris eux que nous avons à défendre la patrie contre les dangers intérieurs aussi bien que contre l'ennemi du dehors. Il leur en a coûté. Les fêtes de l'Escalade, de Noël et du nouvel-an, ils les ont passées dans les cellules de Saint-Antoine. Et, à l'heure qu'il est, ils n'ont pas encore été rendus à leurs familles. Mais comme, à part cette malheureuse élaboussure dans leur conduite, ce sont, dit-on, les plus braves gens du monde, ils ne sont pas traités comme des cambrioleurs ou des assassins. On leur accorde toutes sortes de douceurs. Ils sont abonnés à des cabinets littéraires et lisent tous les journaux, y compris le *Conteur vaudois*.

Outre cette vilaine affaire, l'année dernière a été attristée par l'inondation du Rhône dans le Bas-Valais, par la mort du délicat poète vaudois Henry Warnery et du conseiller fédéral Hauser et, en dehors de chez nous, par l'épouvantable éruption de la Montagne-Pelée, qui a anéanti la ville de Saint-Pierre de la Martinique. Elle a vu, en revanche, la fin de la guerre inique de l'Angleterre contre l'Orange et le Transvaal.

La conclusion de la paix, qui a soulagé le cœur de tous les honnêtes gens de l'humanité, a été suivie du couronnement plein de péripéties du roi Edouard VII. Un couple de Lausannois que ce sacre avait attiré à Londres y fut pour ses frais de voyage, ignorant qu'au dernier moment les fêtes avaient été renvoyées à cause de l'appendicite qui faillit emporter le souverain.

Mais revenons aux choses de chez nous. 1902 restera gravé en lettres d'or dans les annales de Payerne et d'Yverdon, dont les gares, par suite de l'effondrement du tunnel de Chexbres, furent pendant bien des semaines transformées en stations internationales, avec arrêt des grands express européens à wagons-lits et wagons-restaurants. On vit bien alors l'importance, si longtemps méconnue, de la ligne de la Broye transversale. Sans elle, l'occident et l'orient demeuraient dépourvus de tout trait d'union.

En fait de trait d'union, il faut citer aussi le tunnel de Jaman, le Vevey-Chamby et le Lausanne-Moudon, qu'on a appelé la ligne

des ministres, et qui relie au réseau international le Chalet-Gobet, la plaine de Sainte-Catherine, Montpreveyres, Mézières, Carrouge, Vucherens, Bressonnaz et autres jolis endroits dont beaucoup jusqu'à l'automne dernier ne parlaient que par oui-dire.

L'achèvement de ces divers travaux a donné lieu à des réjouissances dont le *Conteur* a déjà entretenu ses lecteurs. Nous n'y revenons donc pas ! Nous ne faisons de même que rappeler en passant l'inauguration de la statue de Guillaume-Tell, à Lausanne, du monument de l'impératrice d'Autriche, à Montreux, des forces motrices de Saint-Maurice, du palais du parlement à Berne ; les fêtes des gymnastes à Aigle, des secours mutuels à Gimel, du sauvetage du Léman, à Lutry ; la réception de Victor-Emmanuel, à Göschenen. Combien tout cela paraît de l'histoire ancienne !

A vrai dire, ce ne sont pas ces festivités qui ont marqué d'une empreinte bien profonde la chronique de 1902. Celle-ci se résume en quelques faits bien autrement significatifs, auxquels nous nous proposons de consacrer la fin de cette rapide revue et qui sont : les tarifs douaniers, le Frasne-Vallorbe, la loi sur le repos du dimanche et la disette des pruneaux.

V. F.



— Eh bien, adieu, François, conservation. C'est moi qui paierai demi la prochaine fois.

— Oh !... on se reverra bien avant...

Notre patois est riche !

A notre patois qui agonise — ce qui nous fend le cœur à nous autres patoisants — l'on a reproché, surtout, en l'accusant de la moue dédaigneuse avec laquelle on congédie (éternelle ingratitude humaine !) le vieux serviteur dont à tout prix l'on ne veut plus : sa laideur et sa pauvreté. Pour un peu le rouge montera au front de celui qui se surprendra lâchant un mot du langage de nos pères. Songez donc ! c'est si laid de parler patois ! Le ciel nous en préserve à plus jamais !

Il est impossible, a-t-on également répété, d'exprimer en patois la moindre idée abstraite ou élevée. Langage informe et grossier, s'en-

fermant dans le terre à terre, le patois ne saurait suffire aux multiples besoins de la culture raffinée de ce siècle.

Oh, je sais bien qu'il ne serait pas malaisé de trouver, en pays romand, une quinzaine d'expressions patoises pour reprocher, par exemple, à quelqu'un de manquer d'intelligence et facilement le double exprimant l'action de se battre, tandis qu'on aurait de la peine à en découvrir deux ou trois pour traduire les nobles sentiments du cœur.

Et pourtant il est un domaine, tout à fait de l'esprit celui-là et, de plus, franchement gaulois, où j'ai noté, sans sortir de notre Gros-de-Vaud, au moins cinq termes différents signifiant, sans nuances saisissables, absolument la même chose. Ils sont de la race chère à tout Vaudois : bon-enfant et insouciant, bouffonne et goguenarde.

Savez-vous pourquoi, chez nous, le soir, au *colerd* ou à la veillée, l'on rit si haut et si copieusement que c'en est une bénédiction ? Voulez-vous que je vous le dise ? Eh bien, c'est que le vieux Jérôme, le marchand de vaches, a ouvert son sac à *dzanlye* et qu'il débite de concert avec Jules à Frédéric, Isaac à la grosse Jenny et Georges du moulin et tous les autres (chacun son tour n'est rien de trop), des *gandoises*, des *bambioules*, des *gouguenisses*, des *fanioules* et des *fariboules*, en veux-tu ? en voilà ! à toutes les sauces et pour tous les goûts.

Croyez-moi, quand notre patois sera bien mort et enterré (ce qu'il m'est permis de souhaiter de ne point voir), méfiez-vous du *pion de bas* ! Car, sous l'oreiller du moribond, est caché un *pion* de bas. Les trésors qu'il recèle, j'ose vous l'affirmer, sont de nature à étonner bien des gens, même parmi ceux qui demeurent entre les Diablerets et le Chasseron, entre Nyon et Avenches.

OCTAVE CHAMBAZ.

L'ombrelle et le parapluie.

L'ombrelle, quand le temps est beau,
Sort pimpante de son fourreau,
Prête à vous tenir compagnie ;
Mais que le ciel devienne noir :

Bonsoir !

Plus d'ombrelle... Paraît alors le parapluie ;
Il vient subir pour nous l'eau, la grêle, le vent ;
C'est l'ami véritable. Hélas ! mais trop souvent,
Dans nos amitiés les plus belles,
Que trouve-t-on ? Des amitiés d'ombrelles.

J.-M. VILLEFRANCHE.

Il est passé !

Il est passé, le nouvel-an !

Eh bien, vrai, il est encore, à côté des enfants, des personnes qui y croient et dont il fait le bonheur. N'allant pas sottement chercher la petite bête, leur bonheur est sans mélange. Du moins, il le paraît.

C'est surtout dans le sexe charmant que se trouvent ces personnes-là. Il est, sans doute, des hommes qui partagent ces jouissances, mais ils savent moins bien que les dames le faire voir.

— Regardez donc combien j'ai été fêtée, vous disent, rayonnantes, les privilégiées. Et ce disant, elles vous montrent, disposés sur une table, comme pour une exposition, tous les présents qu'elles ont reçus. « Et la robe que j'ai mise m'a été donnée aussi, et cette bague, et cette broche, et cette belle chaîne d'or, un cadeau de mon mari... »

— Ah, oui, il me coûte assez cher, le nouvel-an ! marmotte celui-ci pour dire quelque chose, tout simplement. Au fond, il est très heureux du bonheur des siens et quand bien même sa remarque est fondée, il ne regrette rien.

D'ailleurs, il y a eu réciprocité. Si monsieur

était un peu plus expansif, il avouerait : « Ce bonnet brodé, qui dissimule si gracieusement ma calvitie, ce coin de feu, si chaudement doublé, ces pantoufles, cette belle pipe d'écume, cadeaux tout cela. »

Ainsi, en contemplant la table du salon et en se contemplant soi-même, en ce jour de l'an, on revoit, sous l'aspect agréable de la réalisation, tout le chapelot des désirs exprimés, plus ou moins discrètement, de part et d'autre durant l'année.

— Ah ! si j'en avais les moyens, avait dit un jour madame, je m'accorderais une chaîne de montre, pour remplacer celle que je porte depuis plus de dix ans et qui n'est plus de mode.

— J'ai vu dans la vitrine du marchand de tabac, avait dit monsieur, un jour, une pipe d'écume magnifique. Ah ! si je n'étais pas obligé de compter !...

Et voilà que, du coup, le nouvel-an résout ce difficile problème économique : Madame prélève pour le compte de Monsieur, sur la caisse du ménage, la somme que celui-ci se faisait un scrupule raisonnable de dépenser pour satisfaire son caprice. Monsieur, de son côté, en fait autant pour le compte de Madame. C'est tout simple. Les désirs sont exaucés et les consciences tranquilles.

Dites à présent que le nouvel-an n'a pas du bon.

Chez nous, cela se passe sans façons, le matin du 1^{er} janvier : « — Tiens. — Tiens. — Tous mes vœux. — Tous les miens ». On s'embrasse et tout est dit. Le reste de la journée s'écoule en visites et en festins. Puis, la nuit venue, la tête lourde et l'estomac ballonné, on se met au lit, en soupirant : « Enfin ! c'est fini ; encore un de passé ! »

* * *

Les choses ne vont pas aussi simplement partout.

Ainsi, en Chine et au Japon, au lever du soleil tout le monde est debout ; hommes, femmes et enfants s'empressent de revêtir leurs costumes de fête, et les félicitations commencent dans l'intérieur des familles. L'épouse a déposé sur les nappes du salon les « étrennes » qu'elle offre à son mari.

Aussitôt qu'il se présente, elle se prosterne à trois reprises, puis, se relevant à demi, elle lui adresse son compliment, le corps penché en avant et appuyé sur les poignets et sur les paumes de ses mains, dont les doigts restent allongés dans la direction des genoux.

L'époux, de son côté, s'accroupit en face de sa compagne, les mains pendantes sur les genoux jusqu'à toucher le sol du bout de ses doigts, inclinant légèrement la tête, comme pour prêter d'autant mieux l'oreille ; il témoigne de temps en temps son approbation par quelques sons gutturaux entrecoupés d'un long soupir ou d'un sifflement étouffé. Madame ayant fini, à son tour il prend la parole et, de part et d'autre, on échange solennellement les cadeaux. Vient ensuite le tour des enfants, puis celui des grands-parents.

* * *

Tout le monde, cependant, ne prend pas au sérieux les bruyantes et interminables manifestations d'affection, qui, au nouvel-an, prennent la clef des champs. Un chroniqueur parisien disait à ce propos :

Nous voici en pleine période de compliments, de souhaits, d'embrassades et de poignées de main. Tout cela est-il toujours bien sincère ?

Ecoutez la chanson du camelot :

Au jour de l'an, amis, parents,
Se font un tas d' faux compliments.
C'est une avalanche de cadeaux,
Un vrai fricassé de museaux.

On voit même, ô douleur amère !
Des gendrs' embrasser leur bell'mère,
Et leur dir' d'une voix amoureuse :
« Je vous la souhaite ! bonne et heureuse ! »

C'est pour échapper à ces manifestations que le poète Félix Arvers avait pris le parti de se cantonner chez lui, le 1^{er} janvier, après avoir écrit à la craie, sur sa porte, cette réponse à ceux qui venaient lui souhaiter la bonne année : « Et à vous pareillement ! »

* * *

Et les facteurs, eux, qui, dans l'opinion de bien des gens, sont des privilégiés, parce qu'ils touchent au nouvel-an une modeste gratification, juste compensation de leurs peines, ils ne sont pas non plus très convaincus.

Les étrennes du jour de l'an, disent-ils, ce n'est pas aussi lucratif qu'on le pense. D'abord e public a la manie de nous faire revenir plusieurs fois. Dans bien des maisons, la bonne répond trois ou quatre fois de suite : « Madame n'est pas là... Monsieur ne m'a pas laissé d'ordre... repassez ! » Il n'est pas rare que ce soit « Madame » elle-même qui ouvre la porte et affirme, dans son négligé du matin, que la patronne n'y est pas. A la quatrième visite nous étrennons enfin. Les pièces de cent sous, dans la classe moyenne, indiquent déjà des donateurs très généreux ; elles sont rares. Combien de locataires payant 1500 et 2000 francs de loyer se contentent de donner deux francs, un franc même ! Aussi le facteur n'aime-t-il pas beaucoup la collecte aux étages inférieurs. L'un d'eux nous disait : « On n'en a pas pour ses humiliations. » Par contre, tout en haut de l'escalier, on le reçoit comme un ami, on lui donne de suite la pièce qui lui est réservée en l'accompagnant d'une poignée de main. En proportion, les pauvres donnent infiniment plus au facteur que les riches, et cependant ils reçoivent bien moins de lettres.

* * *

Mais, pour ne pas rester sur une mauvaise impression, terminons en citant ces quelques lignes d'un écrivain, à propos de l'envoi des cartes de visite au jour de l'an, coutume à laquelle certaines personnes font une guerre acharnée :

« Ce n'est pas sans attendrissement, disait-il, que je les regarde, ces cartes où sont écrits des souhaits rapides ; plus d'une me rappelle une amitié à demi disparue et toujours fidèle, ou encore quelque infidèle amour devenu, en vieillissant — ça se bonifie comme le vin — une franche camaraderie ; c'est comme une revue de fin d'année, la revue des affections, où parfois on se heurte à des ombres, et, en dépouillant toutes ces enveloppes, décachetées, on éprouve des sensations très douces. »

Joli début.

Le canton de Vaud venait de s'émanciper et le corps législatif de publier ses premiers décrets. Affichés partout, ces « décrets » étaient une nouveauté pour plusieurs.

Un brave campagnard s'arrête devant le pilier public où stationnait un groupe de citoyens. De loin, il lit le titre de l'affiche. Alors il se retire en hochant la tête et en murmurant :

« Eh bein se lo Grand Conset fâ dza décret ne sein fotu. »

L'expression « faire décret », en usage dans nos campagnes, signifie « faire faillite ».

